



ORDRE DU JOUR
Séance régulière
du conseil de ville de Danville
Lundi le 7 avril 2025

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 INFORMATIONS ET COMITÉS

4 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4,1 Séance ordinaire du 10 mars 2025

5 ADMINISTRATION ET FINANCES

5,1 Adoption de la liste des comptes à payer et des chèques émis au 7 avril 2025

5,2 Modification des heures d'ouverture de l'hôtel de ville

6 LÉGISLATION

6,1 Adoption - Règlement 2025-04 relatif au plan d'urbanisme de la Ville de Danville

6,2 Adoption - Règlement 2025-05 sur le zonage de la Ville de Danville

6,3 Adoption - Règlement 2025-06 relatif au lotissement de la Ville de Danville

6,4 Adoption - Règlement 2025-07 sur la construction

6,5 Adoption - Règlement 2025-08 sur les permis et certificats

6,6 Adoption - Règlement 2025-09 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

6,7 Adoption - Règlement 2025-10 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

6,8 Avis de motion - Règlement 2025-11 concernant les commerces et certaines activités économiques

6,9 Avis de motion - Règlement 2025-12 relatif à la circulation et au stationnement

6,10 Avis de motion - Règlement 2025-13 relatif aux nuisances

6,11 Avis de motion - Règlement 2025-14 concernant la paix et l'ordre dans les endroits publics

7 RESSOURCES HUMAINES

7,1 Dépôt - Embauche employé étudiant - Opérateur usine de filtration

7,2 Dépôt - Démission de l'employé 130004

7,3 Nomination par intérim - Directeur général et greffier

7,4 Directeur général et greffier par intérim - Autorisation ClicSÉCUR

7,5 Directeur général et greffier par intérim - Autorisation pour toutes les transactions auprès des ministères et organismes

7,6 Directeur général et greffier par intérim - Autorisation aux effets bancaires

PÉRIODE DE QUESTIONS

8 SÉCURITÉ PUBLIQUE

8,1 Rapport annuel - Schéma de couverture de risque

8,2 Appui à une étude sur un service incendie régional dans la MRC des Sources

8,3 Adoption des priorités locales annuelles 2025-2026

9 TRAVAUX PUBLICS

9,1 Octroi de contrat - Plans et devis pour appel d'offres et caractérisation environnementale pour les travaux de réfection du chemin des Canadiens

9,2 Octroi de contrat - Nivelage des chemins pour la saison 2025

9,3 Ordre de changement - Reconstruction du garage municipal - Décontamination

9,4 Décompte progressif numéro 7 - Construction du garage municipal

9,5 Reconstruction du garage municipal - Approbation de l'avenant 2

9,6 Reconstruction du garage municipal - Approbation des avenants 3 et 4

10 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

Aucun dossier

11 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11,1 Rapport - Émission des permis pour le mois de mars 2025

11,2 Autorisation de la vente du terrain - Lot # 6 226 591

11,3 Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) - 79 rue du Carmel - Lot 4 835 469

11,4 Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) - 69 rue Daniel-Johnson - Lot 4 079 102

11,5 Demande d'appui CPTAQ - Dossier 449556 - Utilisation du lot 4 835 143 à des fins autres que l'agriculture

11,6 Demande d'autorisation pour l'installation d'un café-terrasse - 13 rue Grove

12 LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier

13 DEMANDES D'APPUI ET SUBVENTION

- 13,1 Demande d'appui financier - Symposium des arts de Danville 2025
- 13,2 Demande d'appui financier - RAVIR
- 13,3 Demande d'appui - Richmond Regional High School
- 13,4 Demande d'appui financier - Repas popote roulante 2025
- 13,5 Demande d'appui financier - Expo Richmond

14 VARIA

15 COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

- 15,1 Liste de correspondance

16 ÉVÈNEMENTS À VENIR

- 16,1 Soirée de jeux de société à la bibliothèque municipale - 23 avril 2025

PÉRIODE DE QUESTIONS

17 LEVÉE DE LA SÉANCE

INFORMATION

Régie interne des séances du conseil – informations tirées du règlement 2023-08 et 2024-05

ORDRE ET DÉCORUM

Article 20

Le Président du conseil maintient l'ordre et le décorum et décide des questions d'ordre durant les séances du conseil, sauf appel au conseil. Il peut ordonner l'expulsion de toute personne qui trouble l'ordre. Le président peut, s'il le souhaite, désigner tout autre représentant du conseil pour agir à cette fin.

Article 21

Une personne qui assiste à une séance du conseil doit garder le silence et s'abstenir de troubler l'ordre ou le décorum.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Article 32

Les séances du conseil comprennent deux (2) périodes au cours desquelles les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Article 33

Les périodes de questions sont d'une durée maximale de 15 minutes.

Article 34

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- a) S'identifier au préalable;
- b) S'adresser au Président de la session;
- c) Déclarer à qui sa question s'adresse;
- d) Ne poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, le Président de l'assemblée ou tout autre représentant désigné pourra permettre à cette personne de poser une nouvelle question lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait;
- e) S'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou belliqueux.
- f) S'abstenir de manquer de respect ou émettre une opinion non respectueuse envers un membre du personnel

Article 35

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximale de 1 minute pour poser une question et une sous-question, après quoi, le Président de la séance peut mettre fin à cette intervention.

Article 36

Le maire ou le conseiller à qui la question a été adressée peut soit y répondre immédiatement, soit y répondre à une assemblée subséquente ou y répondre par écrit.

Article 37

Chaque membre du conseil peut, avec la permission du Président, compléter la réponse donnée.

Article 38

Seules les questions de nature publique seront permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la municipalité.